Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

CANADA – Les bio devant la Cour suprême

Par Anne FURET

Publié le 31/07/2007, modifié le 09/03/2026

Début août, les fermiers bio du Saskatchewan ont décidé de se pourvoir devant la Cour suprême. Le 2 mai, la Cour d'appel avait jugé non recevable le recours collectif (« class action ») de ces agriculteurs dont les cultures de colza bio avaient été contaminées par du colza GM. (cf. Inf'OGM n°86). C'est donc le dernier recours pour ces agriculteurs.

Adresse de cet article : https://infogm.org/canada-les-bio-devant-la-cour-supreme/